

# Henri AUZIAS

Par : Fabrice Bourrée



- Informations
  - Nom : AUZIAS
  - Prénom(s) : Henri
- Etat civil
  - Date de naissance : 09/04/1912
  - Ville de naissance : Villevieille
  - Département de naissance : Hautes-Alpes
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - Agent manipulant PTT
  - Date de décès : 23/02/1944
  - Lieu de décès : Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)
- Résistance
  - Organisation(s) de résistance :
    - Front national
  - Pseudonyme : Yves
  - Date d'engagement : 1940
  - Département(s) de résistance : Bouches-du-Rhône
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 18/01/1941
  - Lieu d'arrestation : Marseille
  - Département d'arrestation : Bouches-du-Rhône
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Tribunal militaire 15e DM (Marseille)
  - Date de condamnation : 19/03/1941

- Motif(s) de condamnation :
  - Infraction décret du 26/09/1939 portant dissolution des organisations communistes
- Peine infligée : Prison
- Durée de la peine : 4 ans et 3 mois
- Parcours carcéral :
  - Marseille (Saint-Nicolas)
  - Marseille (Saint-Pierre)
  - Nîmes
  - Eysses
- Eysses
  - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
  - Numéro d'écrou à Eysses : 2459
  - Motif de la levée d'écrou : Fusillé
  - Date de la levée d'écrou : 23/02/1944
  - Durée de détention : 0 an(s), 4 mois, 8 jour(s)
- Reconnaissance
  - Statut : Interné résistant
  - Mort pour la France
  - Médaille de la Résistance
  - A titre posthume
  - Date du décret MRF : 07/12/2023

## Biographie

Henri Auzias est né à Villevieille dans les Basses Alpes, le 9 avril 1912. Son père est maire de son village, apparenté de droite, conseiller d'arrondissement du canton d'Entrevaux. Il a passé quatre ans au combat pendant la Première Guerre Mondiale. Henri a deux frères et une sœur. Il fréquente l'école primaire supérieure de Digne jusqu'en 1929. Ses parents, très croyants, souhaitent le voir devenir prêtre. Mais Henri va prendre une autre voie. Après avoir fait son service militaire, il entre aux PTT en 1929, au centre de tri du bureau-gare de Marseille, comme agent manipulant. Il se marie en 1934 avec Augustine Marie Pelas. Ils auront quatre enfants.

Henri Auzias adhère au Parti communiste en 1935. De 1937 à 1939, il est élu secrétaire du syndicat des PTT de Marseille, section des ambulants. Il devient trésorier adjoint de l'union locale de Marseille le 5 mars 1939, puis entre à l'union départementale.

Mobilisé en août 1939 à Avignon, détaché au télégraphe à Creil-sur-Oise, puis à Montpellier, il est démobilisé après l'armistice. Dès lors, il reprend son activité militante au sein du Parti communiste clandestin sous le pseudonyme d'Yves et met en place

l'Organisation spéciale à Marseille. Ses groupes se chargent notamment de la récupération d'armes et de la confection de bombes dans des ateliers clandestins.

Henri Auzias est arrêté par la police de sûreté à son domicile marseillais le 18 janvier 1941 et écroué à la prison militaire Saint-Nicolas de Marseille. Un article du *Journal des débats politiques et littéraires* du 5 février 1941 nous renseigne sur les raisons de l'arrestation d'Henri Auzias : "*A la suite de distributions de tracts communistes dans les quartiers de la Belle de Mai et de Saint-Laurent, six arrestations ont été opérées et des communistes connus, notamment les nommés Henri Auzias et Jean Leccia ont été appréhendés*". C'est donc le fait qu'il soit un militant communiste notoirement connu qui lui a valu cette arrestation.

Le dossier administratif d'agent des PTT d'Henri Auzias, conservé aux archives nationales (F90 22215), contient les correspondances échangées entre la direction des services ambulants de la ligne de la Méditerranée et la direction du personnel du secrétariat général des PTT au sujet d'Henri Auzias et sur les mesures disciplinaires à prendre suite à l'arrestation de ce dernier à Marseille le 18 janvier 1941. Ce dossier comprend notamment une lettre de la direction des services ambulants de la ligne de la Méditerranée à la direction du personnel du secrétariat général des PTT, datée du 21 février 1941. Ce courrier nous apprend qu'Henri Auzias avait déjà été signalé sur une liste datée du 7 décembre 1940 transmises au Préfet des Bouches-du-Rhône par la direction des services ambulants de la ligne de la Méditerranée, le signalant comme "ayant professé des idées communistes". L'objectif étant de connaître les mesures à prendre vis-à-vis de l'intéressé.

Condamné le 19 mars 1941 par le tribunal militaire de la 19e Division militaire à quatre ans et trois mois d'emprisonnement et trois mille quatre cents francs d'amende pour infraction au décret-loi du 26 septembre 1939 portant dissolution des organisations communistes, Auzias est incarcéré du 24 mars au 8 avril 1941 à la prison Saint-Pierre de Marseille. Transféré le 8 avril 1941 à la Maison centrale de Nîmes, Auzias y joue un rôle prépondérant dans l'organisation clandestine des détenus.

Le 15 octobre 1943, Auzias est transféré à la maison centrale d'Eysses. Sur tout le parcours qui le mène avec ses compagnons de détention à Eysses, il entraîne ses camarades à chanter des airs patriotiques et à clamer des slogans de la Résistance. A Eysses, il devient très rapidement le délégué communiste des détenus aux côtés de Stéphane Fuchs, délégué gaulliste. Il devient le porte-parole des détenus auprès de l'administration pénitentiaire. Il défend avec ténacité les revendications de ses camarades et obtient de nombreuses libéralités : statut de détenu politique, vêtements civils, partage des colis...

En décembre 1943, il est l'un de ceux qui font face aux GMR en armes pour empêcher le transfert des internés administratifs en zone Nord et leur remise aux Allemands. C'est également Auzias qui supervise l'évasion de Fénoglio chargé de prendre contact avec la Résistance pour préparer de l'extérieur l'évasion des détenus de la centrale. Enfin, au sein même de la prison, il organise cours et entraînement physique afin de préparer au mieux l'insurrection.

Le 19 février 1944, il joue un rôle moteur lors de l'insurrection. Le lendemain, il est choisi pour négocier au téléphone une reddition acceptable avec le sous-préfet et le directeur de la prison afin qu'il n'y ait pas de représailles.

Après la reddition des détenus, mis en cause parmi les « meneurs actifs et armés de la mutinerie » avec neuf témoins à charge (trois l'ayant vu porteur d'un revolver, les autres « donner des ordres et parlementer au téléphone »), Henri Auzias est condamné à mort avec onze de ses camarades par une cour martiale réunie à Eysses (motif : « ont été arrêtés en flagrant délit d'un crime de meurtre ou tentative au moyen d'armes et d'explosifs pour favoriser une activité terroriste »). Il est fusillé le 23 février 1944 en chantant *La Marseillaise* et en criant « Vive la France ».

Henri Auzias a été homologué au grade de lieutenant au titre du bataillon FFI de la centrale d'Eysses (homologué unité combattante le 20/04/1990) ; il est décoré à titre posthume de la croix de guerre 1939-1945 avec étoile de bronze le 5 novembre 1946. Le titre d'interné résistant lui a été attribué le 5 septembre 1967.

Chaque année, les postiers lui rendent hommage à Marseille où il repose dans le cimetière Saint-Pierre. Une plaque commémorative initialement placée dans le hall du bâtiment du centre de tri de Marseille gare, qui n'existe plus, se trouve aujourd'hui dans le bâtiment de la plateforme courrier, 14 rue d'Anthoine à Marseille.

Les villes de Marseille, Villeneuve-sur-Lot et Villevieille lui ont attribué des noms de rues ou de place.

Par décret du 7 décembre 2023, publié au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses* du 29 janvier 2024, la médaille de la Résistance française a été décernée à titre posthume à Henri Auzias.

## Bibliographie

Lautisser Michel, Jaladieu Corinne, Douze fusillés pour la République, Paris, Association pour la mémoire d'Eysses, 2004.

# Album photos

**Dans les P. T. T.**  
**Le Gouvernement change...  
mais la légitimité de  
nos revendications demeure.**  
**par Henri AUZIAS**  
*Secrétaire adjoint des employés  
catholiques Marseillais*

Une fois de plus la réaction, la haute finance, tout ce que le pays compte de parasites, a provoqué la crise inévitable en voulant pratiquer une nouvelle démolition sur le dos des travailleurs.

M. Chautemps a cru bon de menacer du haut de la tribune de la Chambre les travailleurs « qui revendiquaient trop souvent » en indiquant en termes assez clairs qu'il y aurait, la Guerre finie, contre les Ouvriers « pour rétablir l'ordre ».

Comme le précédent Gouvernement il capitule lamentablement devant les pressions financières.

Pour ce qui concerne, nous modestes fonctionnaires, nous avons pensé qu'il fallait une fois pour toutes en finir avec cette politique de complaisance vis-à-vis des bourgeois !

Il faut, avons nous dit, agents, ouvriers, employés, P.T.T., un Gouvernement s'appuyant sur les masses laborieuses et décidé de lutter et de mettre à la raison les rebelles au suffrage universel !

Nous sommes en cela en communion de pensée avec les travailleurs de toutes les corporations.

Après nos mal « éternels » un Gouvernement est formé...

Les déclarations qu'il vient de faire sont Front Populaire !

Il faut que les actes qui vont suivre soient en conformité des paroles !

Que l'on se vaille ou non aucun Gouvernement de Front Populaire n'échappera aux difficultés financières s'il ne veut pas appliquer les mesures incluses dans le programme du P.P.

La Réforme fiscale ! Les mesures exemplaires contre les spéculateurs et les fraudeurs !

**LES POSTIERS ATTENDENT.**  
Leur patience a des limites.  
Faisons toutes nos revendications qui sont d'ordre national, international, de l'argent.

La chanson est une d'argent sans quoi satisfaction vous serait donnée tout de suite » n'a que trop duré.

Si l'on a quinze jours nous n'étions pas d'accord avec M. Lebas, M. Chautemps nous avait donné un espoir. Arrait-il changé d'avis depuis ? Qu'il en soit bien sûr les Postiers sont décidés d'arracher les 40 heures par n'importe quel moyen.

Cela ne saurait nous faire oublier les autres revendications nos moins légitimes toujours en suspens.

Les traitements surtout ceux de début (9.000) sont notoirement insuffisants et regard du côté de la vie.

Pour Marseille où nous avons le privilège d'avoir l'indice de plus élevé de France les indemnités « dites de vieillesse » sont abominables.

Il faudrait que l'on choisisse ou bien un salaire de la vie normal avec salaires correspondant ou bien les travailleurs indiquent pour obtenir l'échelle mobile.

Nos camarades auxiliaires sont à la merci d'un licenciement sans avertissement préalable, le but recherché étant comme toujours de faire des économies.

Le Public qui paie cher a le droit d'être servi et il y a pénurie d'effectifs dans notre Administration.

Pour remédier à cela embauche des personnels par les 40 heures. Titularisation des auxiliaires !

Pour faire triompher toutes leurs revendications les Postiers doivent former. Nous sommes une des rares (heureusement) corporations où il y ait le syndicat.

Il faut après le succès d'un seul organisme avoir ses diverses commissions d'études et adopter par la totalité du Personnel.

Abolir la question de syndicat unique dans le P.T.T. étant à l'ordre du jour de notre Congrès de mai, les employés des B.-du-Rh. ont fait et feront tout pour obtenir ce mode d'organisation.

Nous sommes certains en agissant ainsi de servir les intérêts des travailleurs des P.T.T. en particulier et du syndicalisme en général.

Article d'Henri Auzias, janvier 1938



Henri Auzias à Eysses, début 1944



Henri Auzias

### La répression de la propagande communiste

Marseille, 3 février. — A la suite de distributions de tracts dans les quartiers de la Belle de Mai et de Saint-Laurent, six arrestations ont été opérées et des communistes connus, notamment les nommés Henri Auzias et Jean Leccia ont été appréhendés.

Dans le bassin de Berre, une active propagande se donnant libre cours depuis trois mois, la police, ayant attendu le moment d'agir, a procédé à douze arrestations dans les communes de Marnane, Rognac, Gignac, Vitrolles, Berre, avec saisie d'un matériel important et aveux de tous les inculpés.

Cette affaire a eu des répercussions à Marseille où deux militants ont été arrêtés à la suite de perquisitions qui ont entraîné la saisie de 1.200 exemplaires du journal clandestin *l'Avant-Garde*.

Enfin en exécution d'une commission rogatoire émanant de Toulon, la nommée Germaine Guen, impliquée dans une affaire en cours d'instruction a été arrêtée.

"La répression de la propagande communiste"

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
de  
LOT-ET-GARONNE

COMMUNE  
de  
Villeneuve-s.-Lot

**Extrait du Registre des Actes de Décès**

no 23.2.1944

Le vingt-trois Février mil neuf cent quarante-quatre

à onze heures Henri Julien AUZIAS, manipulateur des  
Postes et Télégraphes, domicilié 15, rue Saint-Bégis,  
à Marseille, né à Villeneuve, Basses-Alpes, le neuf  
avril mil neuf cent deux époux de, les noms et prénoms  
de l'épouse n'étant pas connus de déclarant, fils de  
Firmin AUZIAS et de Marie Eugénie ELIOT

est décédé à VYSSIES, section de Villeneuve-sur-Lot

Dressé le vingt-cinq Février mil neuf cent quarante-quatre  
à heures sur la déclaration de Laurent TUBOS  
Comis Greffier à la Maison Centrale d'Espas, âgé de  
trente-deux ans

qui lecture faite, a signé avec Nous MARIE FRENTE

Adjoint au Maire de Villeneuve-sur-Lot, Officier de l'Etat Civil délégué.  
Officier de la Légion d'Honneur

Suivent les signatures.

Pour extrait conforme :

Villeneuve-sur-Lot, le vingt-cinq Novembre  
mil neuf cent quarante-huit

Le Maire,



Acte de décès d'Henri Auzias